

- D'ACCEPTER la plus basse soumission conforme du courtier **LA CAPITALE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.** en ce qui a trait à l'assurance automobile pour la période **du 31 mars 2021 au 31 mars 2022 inclusivement**, au montant total de **74 730,40 \$** taxes incluses, le tout conformément au Tableau d'adjudication joint comme Annexe « B » à la présente résolution pour en faire partie intégrante.
- D'AUTORISER la directrice des Finances et trésorière à imputer ces dépenses aux postes budgétaires 02.130.00.421, 02.130.00.422 et 02.130.00.424;
- D'AUTORISER la directrice des Finances et trésorière à verser la somme de **71 137 \$** à titre de quote-part de la Ville de Blainville au fonds de garantie annuel de 500 000 \$ pour le terme 2021-2022 et d'approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.130.00.425.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT(S) AJOUTÉ(S)

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

**RÉSOLUTION...
2021-03-181**

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par Monsieur Serge Paquette. que la séance soit levée à 17 h 41.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(s) Richard Perreault

MAIRE

(s) Patrick St-Amour

GREFFIER